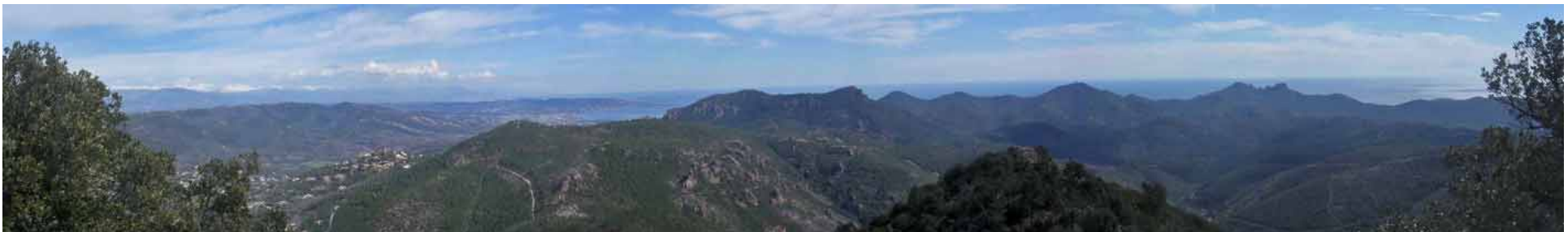


Charte Forestière de Territoire du Grand Esterel

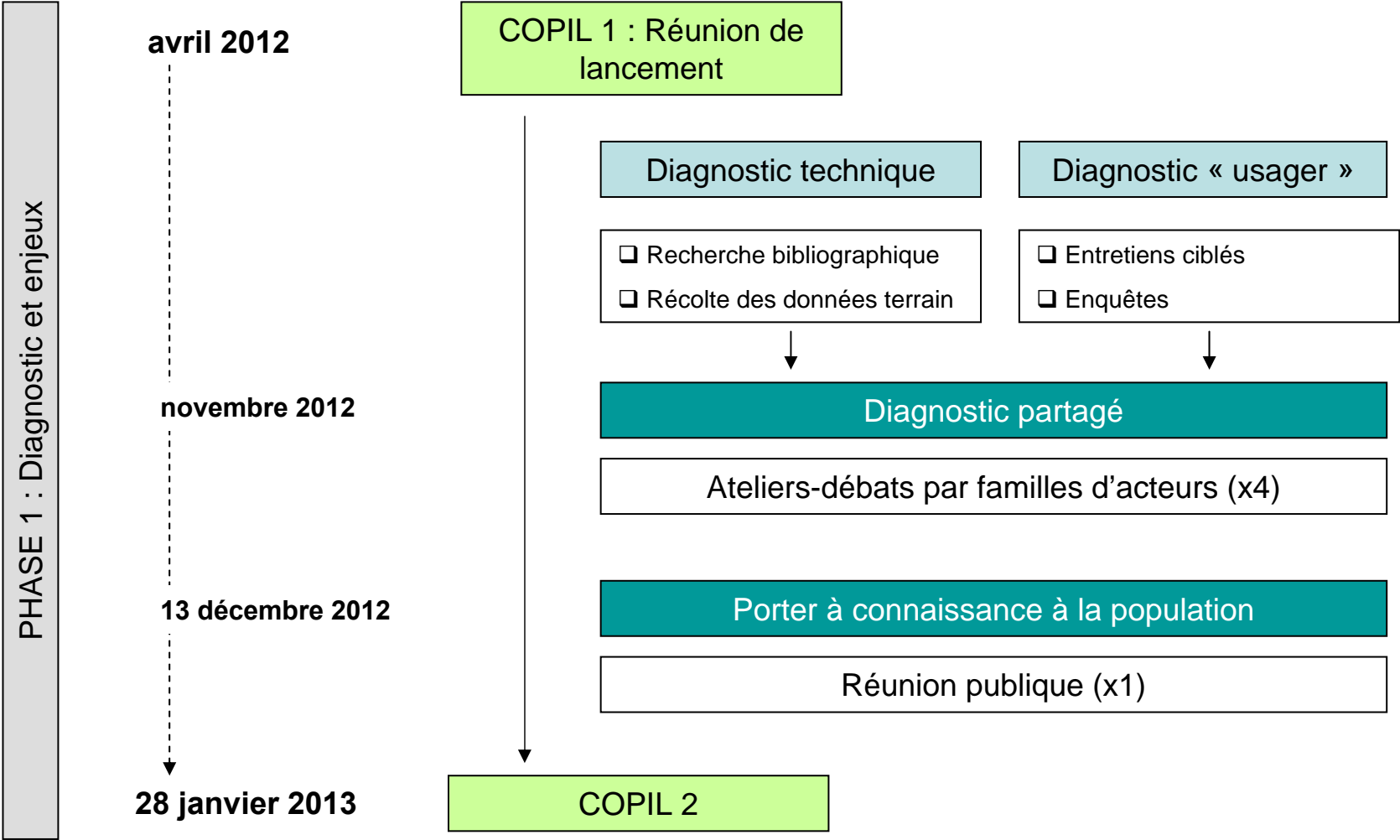
Groupe de travail

Gérer les effets de la mutation du territoire et prévenir les risques naturels

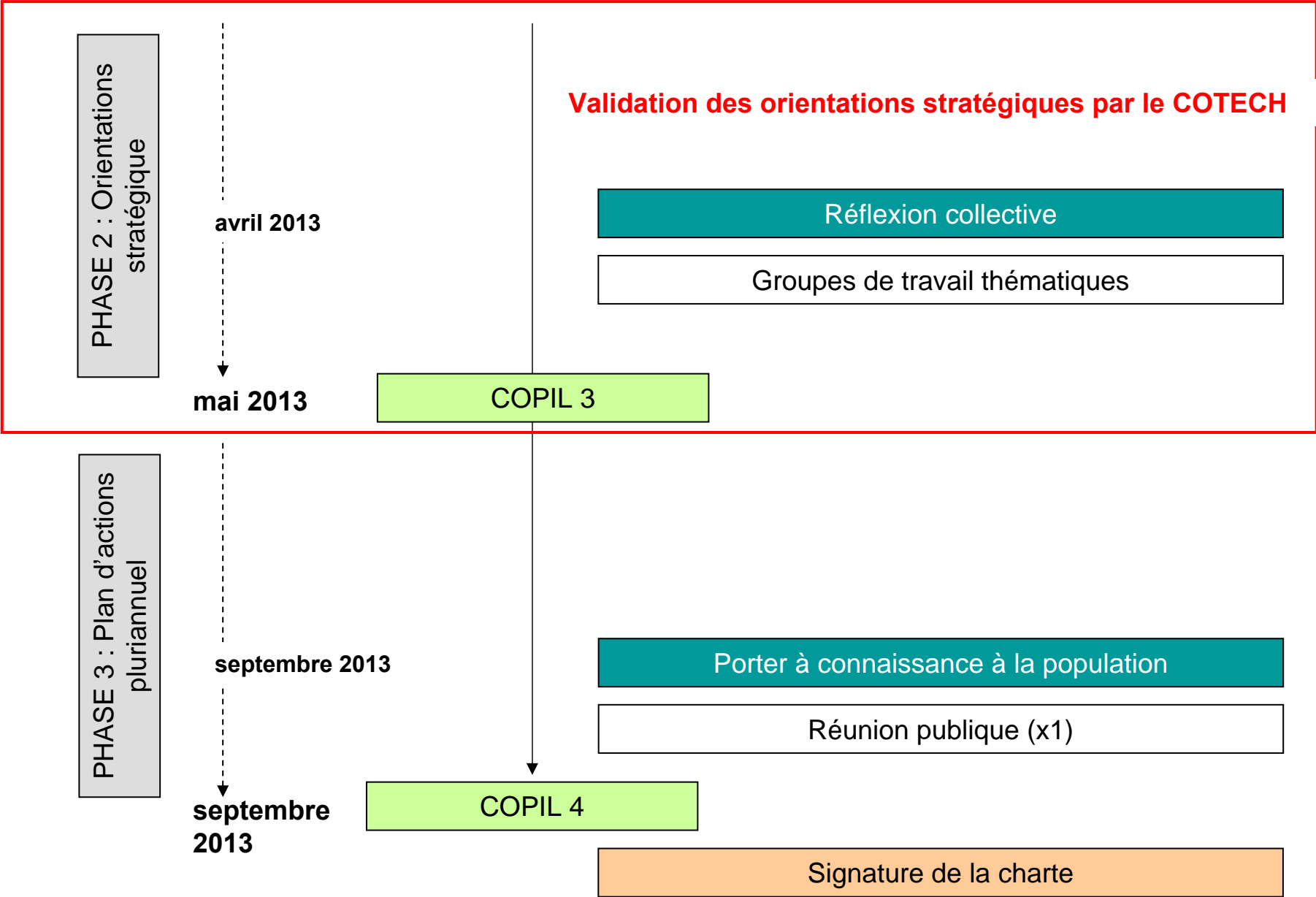
Le 23 avril 2013



LE CALENDRIER



LE CALENDRIER



1- Les orientations stratégiques retenues

2- Débat sur les actions précibléées

3- Temps d'expression libre

4- Synthèse et calendrier

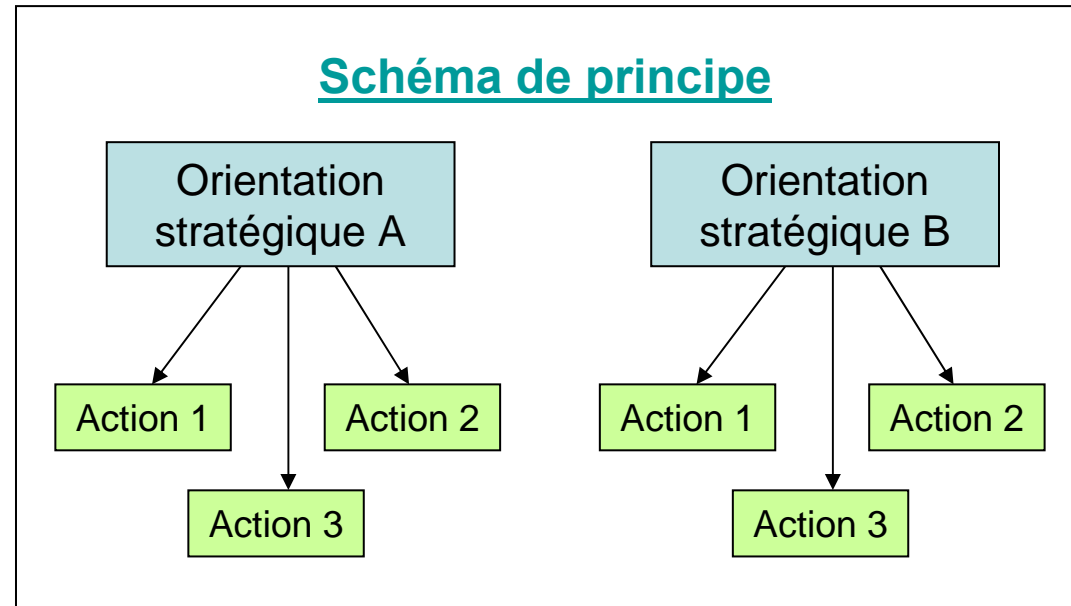
1- Les orientations stratégiques retenues



LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Qu'est-ce que c'est ?

- ❑ Ce sont des axes de travail directeurs pour le devenir du massif forestier.
- ❑ Les orientations stratégiques sont définies à partir **des résultats du diagnostic et des enjeux identifiés.**
- ❑ Elles se déclinent en une série d'actions concrètes.



DEFINITION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Conclusions générales du diagnostic

Forêt et Sylviculture :

- ❑ Déclin de l'activité sylvicole sur le territoire depuis quelques décennies
- ❑ Fortes contraintes internes (forte pente, faible volume mobilisable, attaque phytosanitaire, ...) et externes (cours du bois peu intéressants, ...).
- ❑ Le développement de l'activité sylvicole n'apparaît pas comme un axe prioritaire

Mais,

- ❑ Arrêt total de gestion forestière = plus grande fragilité du massif au regard du risque feu, problème phytosanitaire, peuplement mal venant, détérioration du cadre de vie, ...

→ **Gérer la lente MUTATION du territoire liée à la diminution de l'entretien de la forêt**

DEFINITION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Conclusions générales du diagnostic

Forêt et Agriculture :

- Déclin des pratiques sylvopastorales
- Diminution des surfaces en mimosa (feuillage)
- Une apiculture bien représentée : l'Estérel offre une ressource mellifère de printemps grâce à la strate arbustive (bruyère) dans des conditions climatiques généralement clémentes.

Mais,

- Une utilisation moindre de l'espace par l'agriculture = embroussaillage et développement du mimosa sauvage (par abandon de culture)
- Une ressource mellifère menacée par la fermeture du couvert forestier et ponctuellement par la cueillette ou le débroussaillage.
- Importance des activités agricoles en terme d'identité socioculturelle

→ **Maintenir ces pratiques sur le territoire**

→ **Gérer la MUTATION du territoire liée à la diminution du sylvopastoralisme**

DEFINITION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Conclusions générales du diagnostic

Forêt et Risques naturels :

Incendie de forêt

- Risque élevé pour le territoire
- Le changement d'usages des terres contribue à une augmentation du risque (embroussaillement, proximité urbaine, ...)
- Lutte bien organisée dans le 83 et le 06

→ **Gérer la MUTATION du territoire**

→ **Accent à porter sur la coordination interdépartementale et sur les projets à enjeux multiples : DFCI/Paysage, DFCI/sylvopastoralisme, ...**

Inondation

- Forts épisodes pluvieux
- Maintien d'un état boisé essentiel

DEFINITION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Conclusions générales du diagnostic

Forêt et Paysage :

- Une identité forte, des micropaysages
- Cadre de vie de la population locale
- Support d'activités (randonnée, découverte, baignade, VTT, ...)

Mais,

- Quelques dysfonctionnements paysagers altérant l'identité du site

→ **Préserver l'IDENTITE du territoire en réduisant les dysfonctionnements**



DEFINITION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Conclusions générales du diagnostic

Forêt et Biodiversité :

- Richesses écologiques reconnues
- Nombreux statuts de protection

Mais,

- Territoire densément peuplé induisant une forte pression sur les espaces naturels

→ **PARTAGE de l'espace entre l'homme et la nature**

- Menace des espèces invasives

→ **Préservation de l'IDENTITE du territoire par une lutte appropriée**

DEFINITION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Conclusions générales du diagnostic

Forêt et Fonction sociale :

- Forêt périurbaine, forte attente des riverains, fréquentation toute l'année
- Un espace de ressourcement
- Un site touristique important économiquement

Mais,

- Un espace à partager avec les autres acteurs du massif forestier (gestionnaires, bergers, apiculteurs, chasseurs, ...)
- Un espace à partager avec la flore et la faune

→ **Mettre la notion de PARTAGE au cœur de la réflexion (structurer l'offre, communiquer sur les activités de chacun,)**



DEFINITION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Mots-clés

3 MOTS CLES

au cœur de la réflexion :

MUTATION

IDENTITE

PARTAGE

DEFINITION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Priorisation des thématiques

PROMOTION / INCITATION / ACCOMPAGNEMENT

Thème	Intérêt / préoccupation	Nombre d'outils existants (PSG, schéma d'aménagement, ...)	Rôle à jouer de la charte pour la thématique
Forêt et sylviculture	FAIBLE	MOYEN à IMPORTANT	INCITATION
Forêt et agriculture	MOYEN	FAIBLE	INCITATION
Forêt et risques naturels (DFCI, inondation)	FORT	IMPORTANT	ACCOMPAGNEMENT
Forêt et paysage	FORT	MOYEN	PROMOTION
Forêt et biodiversité	FORT	IMPORTANT	ACCOMPAGNEMENT
Forêt et fonction sociale	FORT	MOYEN	PROMOTION

DEFINITION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Thème	Rôle à jouer de la charte pour la thématique	Mot-clé associé	Orientation stratégique	Orientation transversale
Forêt et sylviculture	INCITATION	MUTATION	A : Gérer les effets de la mutation du territoire et prévenir les risques naturels B : Améliorer et renforcer l'identité du territoire Grand Estérel C : Partager l'espace forestier du Grand Estérel	D : Mettre en place une gestion concertée du territoire Grand Estérel
Forêt et agriculture	INCITATION	MUTATION		
Forêt et DFCI	ACCOMPAGNEMENT	MUTATION		
Forêt et paysage	PROMOTION	IDENTITE		
Forêt et biodiversité	ACCOMPAGNEMENT	PARTAGE / IDENTITE		
Forêt et fonction sociale	PROMOTION	PARTAGE		



2- Débat sur les actions précibléées



DEBAT SUR LES ACTIONS PRECIBLEES

Considérations générales

Débat

□ Principes

- une discussion autour d'actions précibléées ou tout le monde peut s'exprimer et défendre son point de vue
- respect de l'expression de chacun
- devoir de concision

□ Objectifs

- définir le plan d'actions de la charte forestière et les grandes lignes de chaque action, pointer les éventuelles difficultés à la mise oeuvre
- donner la parole aux acteurs du territoire

DEBAT SUR LES ACTIONS PRECIBLEES

Considérations générales

Débat

☐ Méthode

- 7 à 8 actions proposées
- 5 minutes consacrées à l'explication de l'action
- 15 minutes réservées pour débattre de chaque action
- Chacun est invité à se prononcer sur quatre points
 1. Opportunité, intérêt, reformulation si nécessaire
 2. Points bloquants, freins, menaces,
 3. Modalités de la mise oeuvre de l'action, localisation, détails quantitatifs
 4. Porteur de projet pressenti, personnes intéressées pour suivre l'action
- Report sur le tableau des réponses données aux quatre questions

- 10-30 minutes de libre expression. A-t-on oublié des actions ?
- synthèse



ORIENTATION A :

Gérer les effets de la mutation du territoire et prévenir les risques naturels

DEBAT SUR LES ACTIONS PRECIBLEES

Action 1 : Développer un projet forestier local

Objectifs à atteindre :

- Réaliser une opération pilote exemplaire utilisant les bois locaux
- Créer une dynamique d'acteurs locaux

A - Rechercher un projet fédérateur et partenarial (acteurs publics et privés) permettant de mobiliser et d'utiliser localement le bois

→ *analyse détaillée des besoins et de l'offre sur la base du pré-diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration de la charte forestière*

→ *acquisition d'une meilleure connaissance des acteurs de la filière bois et des blocages : pourquoi n'a-t-on pas d'exploitant, comment faire pour sécuriser le travail d'un exploitant sur le secteur... ?*

→ *visite de plateformes existantes (Plan d'Aups, Puget-Thénières)*

→ *choix d'un projet pilote de valorisation du bois résineux et feuillus local*

→ *étude de faisabilité du projet et du développement de la filière et réflexion sur la construction d'infrastructures manquantes : plateforme ?*

→ *réflexion sur les modalités de contractualisation entre les différentes parties*

DEBAT SUR LES ACTIONS PRECIBLEES

B- Communication sur l'action auprès du grand public (projet utilisant du bois local, valorisation des bois locaux, entretien de la forêt, amélioration du cadre de vie, ...)

C- Animation des propriétaires forestiers :

Inciter les propriétaires forestiers à se regrouper pour mener des actions de gestion forestière communes

→ *réunions d'information et sensibilisation à la démarche*

→ *appui technique de la structure animatrice de la charte*

Contacter et informer les propriétaires des secteurs identifiés comme pouvant faire l'objet de levées de liège ou de coupes de bois afin de leur proposer une gestion de leur parcelle.

Inciter les propriétaires de plus de 10 ha à faire des PSG.

DEBAT SUR LES ACTIONS PRECIBLEES

D - Accompagnement des propriétaires forestiers privés dans les démarches administratives

→ organisation de permanences au sein de la structure animatrice de la charte

E – Réalisation d'un bilan sur les avantages/inconvénients à l'utilisation des bois locaux et communication autour des résultats

DEBAT SUR LES ACTIONS PRECIBLEES

1- Opportunité, intérêt, reformulation

2- Points bloquants, freins, menaces

3- Modalités de mise en œuvre,
localisation, détails quantitatifs

4- Porteur de projet pressenti,
personnes intéressées pour suivre
l'action

DEBAT SUR LES ACTIONS PRECIBLEES

Action 2 : Maintenir voire conforter une présence agricole dans des zones à enjeux majeurs pour la défense contre les feux de forêts ou la sauvegarde de l'environnement

Objectifs à atteindre :

- Synthèse et cartographie des zones à enjeux
- Identification des porteurs de projet et aide à leur développement
- Accompagnement des activités agricoles par des mesures de soutien

A- Confortement : Identification d'une/de plusieurs zone(s) à enjeux DFCI (PPRIF) et/ou environnementaux (Natura 2000) pour développer un projet d'installation caprin laitier

→ *étude des potentialités*

→ *choix d'un projet et d'un porteur de projet*

→ *accompagnement administratif du porteur de projet*

DEBAT SUR LES ACTIONS PRECIBLEES

B- Maintien :

→ *Sylvopastoralisme : mise en place d'actions visant à faciliter la vie des éleveurs en place : aide aux déplacements du troupeau, communication sur les chiens tenus en laisse, identification d'un bâti,*

→ *Feuillage : aide à la transmission des exploitations (notamment hors cadre familial, convention de mise à disposition, ...),*

→ *Apiculture : mise en relation entre apiculteurs et propriétaires détenant un emplacement potentiel, information des propriétaires sur l'importance de maintenir la ressource mellifère, amélioration des emplacements (pistes, protection contre le vent, point d'eau), cartographie des potentialités mellifères, étude sur sol siliceux de l'impact du débroussaillage sur la ressource mellifère (IRSTEA).*

DEBAT SUR LES ACTIONS PRECIBLEES

1- Opportunité, intérêt, reformulation

2- Points bloquants, freins, menaces

3- Modalités de mise en œuvre,
localisation, détails quantitatifs

4- Porteur de projet pressenti,
personnes intéressées pour suivre
l'action

DEBAT SUR LES ACTIONS PRECIBLEES

Action 3 : Améliorer la gestion du risque incendie à l'échelle interdépartementale

Objectifs à atteindre :

- ❑ Créer une instance de rencontre et d'échange interdépartementale
- ❑ Synthèse et cartographie des interfaces zone urbaine / zone naturelle à fort enjeu DFCI

A- Accompagnement des acteurs concernés par la gestion du risque feu dans le Var et les Alpes-Maritimes afin de coordonner les dispositifs en place et de faciliter la réflexion collective

→ *réunion de concertation (mise à niveau des connaissances des partenaires)*

B- Travail à la prise en compte d'une zone tampon entre zone urbaine et zone naturelle.

→ *Etat des lieux / diagnostic*

→ *Définir des préconisations et communiquer dessus pour obtenir que les plans d'urbanisme intègrent cette question*

DEBAT SUR LES ACTIONS PRECIBLEES

1- Opportunité, intérêt, reformulation

2- Points bloquants, freins, menaces

3- Modalités de mise en œuvre,
localisation, détails quantitatifs

4- Porteur de projet pressenti,
personnes intéressées pour suivre
l'action

DEBAT SUR LES ACTIONS PRECIBLEES

Action 4 : Définir le réseau de pistes utiles pour chaque activité pratiquée en forêt (apiculture, gestion forestière, DFCI, pastoralisme, chasse, accueil ...)

Objectifs à atteindre :

- ❑ Avoir une gestion raisonnée du réseau de pistes
- ❑ Disposer d'une cartographie des pistes utiles pouvant alimenter la réflexion sur l'accueil du public

→ *Concertation des acteurs sur les pistes et leurs usages*

→ *Réalisation d'une cartographie identifiant les pistes à conserver et leur fonction*

DEBAT SUR LES ACTIONS PRECIBLEES

1- Opportunité, intérêt, reformulation

2- Points bloquants, freins, menaces

3- Modalités de mise en œuvre,
localisation, détails quantitatifs

4- Porteur de projet pressenti,
personnes intéressées pour suivre
l'action

ORIENTATION D :

Mettre en place une gestion concertée du territoire Grand Estérel

DEBAT SUR LES ACTIONS PRECIBLEES

Action 1 : Animer la charte forestière

Objectifs à atteindre :

- Mettre en œuvre le plan d'actions
- Créer une dynamique à l'échelle du territoire autour du massif forestier

Mise en place d'une structure animatrice

Missions pressenties :

- Suivi administratif et financier de la mise en œuvre de la Charte forestière

- Coordination des projets sur le territoire

- Accompagnement des acteurs locaux
→ *mise en place de permanences pour appui technique*

- Communication sur les actions menées dans le cadre de la charte forestière auprès du grand public
→ *publication régulière dans les bulletins communaux et sur le site internet sur les actions en cours ou à venir*

DEBAT SUR LES ACTIONS PRECIBLEES

1- Opportunité, intérêt, reformulation

2- Points bloquants, freins, menaces

3- Modalités de mise en œuvre,
localisation, détails quantitatifs

4- Porteur de projet pressenti,
personnes intéressées pour suivre
l'action

DEBAT SUR LES ACTIONS PRECIBLEES

Action 2 : Mise en place d'un ou de plusieurs point(s) d'accueil et d'information au sein du massif Grand Estérel

Objectifs à atteindre :

- Lieu de rencontre et d'échange
- Vitrine des produits locaux
- Espace éducatif / sensibilisation
- Départ de balades accompagnées

A- Analyse des besoins et des différentes possibilités

B- Réalisation d'une opération pilote

Phase 1 – Identification du bâtiment retenu parmi différentes pistes envisagées

Phase 2 – Travaux de première urgence sur le bâtiment retenu

→ *étude*

→ *programmation des travaux*

Phase 3 – Etude de faisabilité pour un aménagement complet d'une « Maison de l'Estérel »

→ *étude (remise en état du bâti, aménagement intérieur et scénographie)*

DEBAT SUR LES ACTIONS PRECIBLEES

1- Opportunité, intérêt, reformulation

2- Points bloquants, freins, menaces

3- Modalités de mise en œuvre,
localisation, détails quantitatifs

4- Porteur de projet pressenti,
personnes intéressées pour suivre
l'action

Action 3 : Financer l'entretien du massif

Objectifs à atteindre :

- Assurer une gestion multifonctionnelle
- Améliorer la qualité de l'accueil
- Sauvegarder le patrimoine

A – Précision du budget global de l'opération (sur la base du préchiffrage établi dans le plan d'action de la charte forestière)

B- Etude des possibilités de nouvelles sources de financement dédiées à l'entretien du massif

→ *participation de la fonction accueil du public*

→ *autres?*

DEBAT SUR LES ACTIONS PRECIBLEES

1- Opportunité, intérêt, reformulation

2- Points bloquants, freins, menaces

3- Modalités de mise en œuvre,
localisation, détails quantitatifs

4- Porteur de projet pressenti,
personnes intéressées pour suivre
l'action

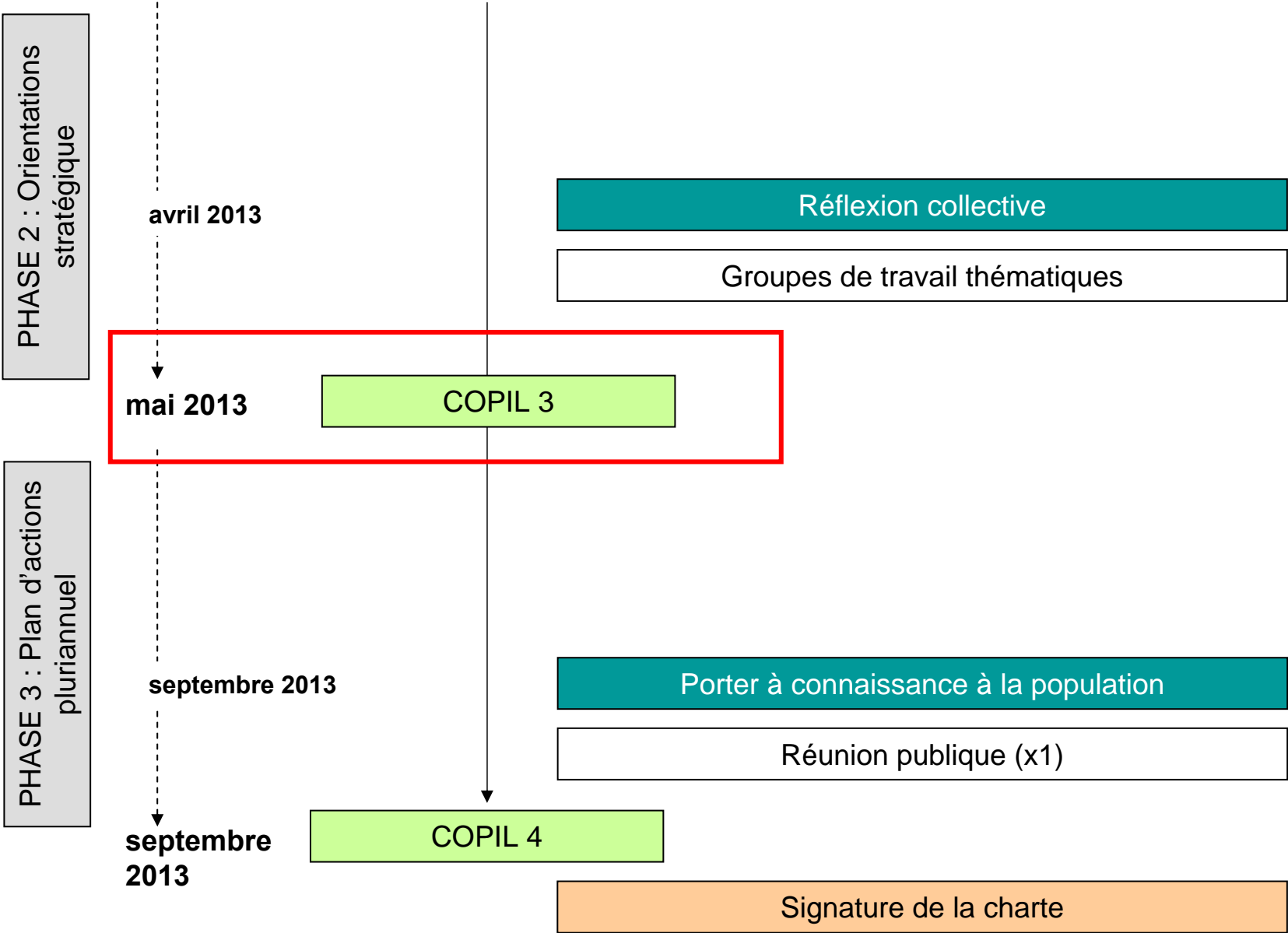
Expression libre et synthèse



Les prochains Rendez-vous



LE CALENDRIER



Merci de votre attention...

